Image not found or type unknown

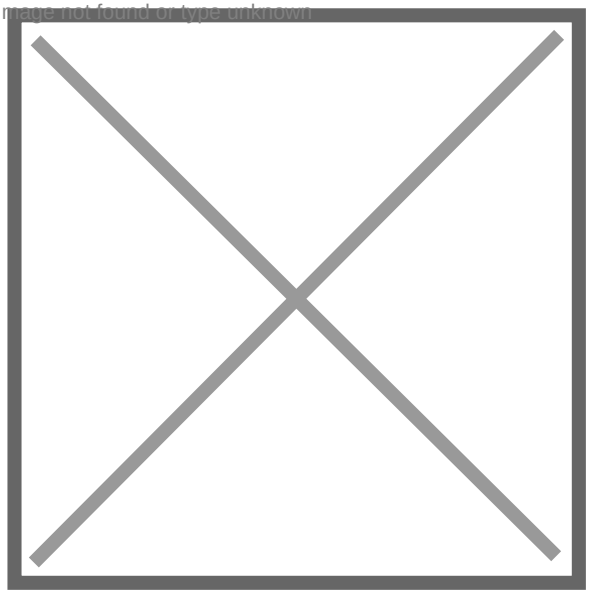

Calcul de cotisations aux caisses rsi

Par **Thida**, le **29/12/2009** à **10:08**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir plus d'informations sur mes cotisations RSI.

J'ai 21ans et j'ai repris une activité dans le domaine de la restauration depuis le 01 octobre 2008.

La première année, je bénéficiais du dossier ACCRE, (exonération de charges durant 1ans) donc pour mes cotisations de l'année 2009, je n'avais aucun problème.

Mais lorsque j'ai reçue le calendrier de mes paiements 2010, je me pose la question, a savoir...

Ayant aucune personne à charge et ayant un petit revenu, est-ce possible de payer + de 8000€ pour l'année 2010?

Sachant que mon entreprise est au réel simplifiée et que je n'ai aucun employés à charge.

Merci, de me tenir informer.

SD.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés